



Sommaire des délibérations votées en Conseil d'administration

Séance du 28 septembre 2023

Délibérations 01 à 07

Présents : 10

Pouvoir : 5

Excusé : 1

Absent : 1

Étaient présents :

M. Marc MONTARDIER, Mme Sophie PIFFARELLY, Mme Eve MOUTTOU, Mme Catherine BEDOUELLE, Mme Mariette AÏN, M. Olivier RACHET, Mme Angélique KRIMAT, M. Paul CHEVALLIER, Mme Catherine JUAN, Mme Anne-Marie LHUILLIER

Étaient représentés :

M. Didier FISCHER donne procuration à M. Marc MONTARDIER
Mme Florence COCART donne procuration à Mme Sophie PIFFARELLY
M. Xavier GIRARD donne procuration à M. Paul CHEVALLIER
Mme Elisabeth JACQUEMIN donne procuration à Mme Catherine BEDOUELLE
M. Jean-Maurice L'HOTELLIER donne procuration à Mme Catherine JUAN

Était absent excusé :

M. Nicolas GROS DAILLON

Était absent :

M. Denis LARGETEAU

- Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Anne-Marie LHUILLIER
- Approbation du Procès-verbal du 5 juillet 2023
- Approbation de la Décision n° 230717-01 portant approbation du règlement d'un huissier de justice dans le cadre de la remise d'un commandement de payer

N°	DELIBERATIONS	RAPPORTEUR	Résultat du VOTE
01	Décision modificative budgétaire CCAS N°1	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
02	Signature de la convention pour l'adhésion du CCAS à la CNPM-MEDIATION-CONSOMMATION	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
03	Renouvellement de l'adhésion du CCAS au dispositif de téléassistance « Yvelines Ecoute Assistance » pour la période 2023-2026	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
04	Renouvellement de la convention relative au dispositif « Service Civique Solidarité Seniors » du 1 ^{er} août 2023 au 31 juillet 2024	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité

N°	DELIBERATIONS	RAPPORTEUR	Résultat du VOTE
05	Renouvellement de la convention de partenariat entre la Résidence autonomie « Les Moissonneurs » et les infirmières libérales du Centre médical Ambroise Paré de Coignières	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
06	Mise en œuvre du programme de la Semaine bleue du 2 au 6 octobre 2023	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité
07	Instauration d'une participation responsable au banquet-spectacle seniors du 01/12/2023 en cas d'absence non justifiée	Marc MONTARDIER	Pour à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Le Vice-Président délégué,

Marc MONTARDIER